

DECLARATION DE CONFORMITE UE

MAPA S.A.S
Défense Ouest – 420 rue d’Estienne d’Orves
92705 Colombes Cedex - France

déclare que l’équipement de protection individuel ci après :

Gant de protection **MAPA**

840

est conforme à la législation d’harmonisation de l’Union applicable, règlement UE 2016/425 relatif au équipement de protection individuelle, pour la protection contre:

- les risques mécaniques - les risques thermiques (la chaleur de contact)

Le gant de protection est conforme aux normes européennes suivantes :

EN ISO 21420 : 2020 / EN 388 : 2016 + A1 :2018 / EN407:2020 /

L’organisme notifié **C.T.C - 4 rue Hermann FRENKEL - 69367 LYON cedex 07- France**
N° **0075** a effectué l’examen UE de type (module B)

et a établi l’attestation d’examen UE de type N°:

N° 0075/014/162/01/19/0134 Update 01- 03/05/2021

La présente déclaration de conformité est établie sous la seul responsabilité du fabricant

Numéro de lot en annexe

Signé pour et au nom de MAPA
Fait à Beauvais, le 20-06-2022

N OGER
Responsable
Pôle Technique Produit



MAPA S.A.S
420 rue d’Estienne d’Orves
92705 COLOMBES Cedex